



CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

**« Ouvrier(ère) qualifié(e)
en élevages de volailles reproductrices »**

REFERENTIELS

CPNE du 15 novembre 2016

SOMMAIRE

METIER, FONCTIONS ET ACTIVITES VISE(S) PAR LA QUALIFICATION	3
1) Désignation du métier	3
2) Description de la qualification	3
3) Fiche(s) ROME la ou les plus proches	4
4) Cadres d'exercice les plus fréquents	4
5) Réglementation d'activités	6
6) Liste résumée des activités visées par le CQP	6
PRESNETATION DU CQP	7
1) Architecture	7
2) Référence à la classification des emplois de la convention collective	8
3) Modalités d'obtention du CQP	8
REFERENTIEL D'ACTIVITES ET REFERENTIEL DE CERTIFICATION	9
Bloc de compétences : OQ Acc Volailles-Elevage des reproducteurs et/ou futurs reproducteurs	9
Bloc de compétences : OQ Acc Volailles-Vide sanitaire et préparation des bâtiments	12
Bloc de compétences : OQ Acc Volailles-Interventions et prélèvements	14
Bloc de compétences : OQ Acc Volailles-Reproduction et insémination	16
Bloc de compétences : OQ Acc.-Tutorat	18
RECAPITULATIF DES COMPETENCES EVALUEES	19
CONDITIONS ET MODALITES D'ACCES A LA CERTIFICATION	20
1) L'évaluation certificative	20
2) La validation des acquis et de l'expérience	22

1) Désignation du métier

« Ouvrier(ère) qualifié(e) en élevages de volailles reproductrices »

2) Description de la qualification

Délimitation de l'emploi : le travail de l'ouvrier(ère) qualifié(e) en élevage de volailles reproductrices consiste à s'occuper des lots de volailles reproductrices et des œufs. Il (elle) effectue tout ou partie des opérations suivantes : préparation des locaux et entretien, surveillance et soins aux animaux, ramassage et conditionnement des œufs en vue de leur enlèvement.

Compte tenu des enjeux de sécurité sanitaire, il (elle) doit respecter strictement les procédures imposées. Par ailleurs, il (elle) doit être capable de repérer des dysfonctionnements et problèmes, d'intervenir dans la limite de ses responsabilités ou d'alerter. L'emploi comporte également la tenue de documents professionnels (fiche de suivi de lot, courbe de ponte, ...).

L'ouvrier(ère) qualifié(e) intervient sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique : chef d'exploitation, responsable d'élevage, responsable d'atelier, chef d'équipe.

Il (elle) peut travailler au sein d'une équipe ou seul(e) et avoir la responsabilité d'un bâtiment d'élevage sur un site comprenant plusieurs bâtiments d'élevages.

L'ouvrier(ère) qualifié(e) peut être amené(e) à transmettre son savoir-faire, des consignes et des procédures.

Selon l'organisation de l'entreprise et l'espèce concernée, il (elle) peut être amené(e) à pratiquer des inséminations, des vaccinations et des prélèvements sanitaires.

Conditions d'exercice de l'emploi : l'emploi s'exerce en milieu fermé (bâtiment d'élevage) avec la présence de poussières et d'odeurs que l'ouvrier(ère) doit pouvoir supporter ; le port des EPI est donc indispensable. L'emploi suppose le respect de règles d'hygiène strictes conformément aux mesures de biosécurité mises en œuvre répondant pour partie à la législation et aux protocoles définis par l'entreprise.

L'activité est liée au rythme de vie des animaux et peut comporter des astreintes : fin de semaine, jours fériés, nuit.

Le port d'une tenue professionnelle (combinaison de travail, bottes, ...) est requis. Certaines opérations peuvent comporter des gestes répétitifs.

Evolution dans l'emploi : l'ouvrier(ère) qualifié(e) en élevage de volailles reproductrices a la possibilité d'évoluer vers un poste de chef d'équipe ou un poste de responsable de site.

3) Fiche(s) ROME la ou les plus proches

A 1409 Elevage de lapins et de volailles

Eleveur / Eleveuse de lapins ou de volailles

Eleveur / Eleveuse de volailles

Eleveur(se)-sélectionneur(se) en production de volailles

Ouvrier / Ouvrière agricole en production de volailles

Ouvrier / Ouvrière agricole spécialisation aviculture

Ouvrier / Ouvrière avicole

Ouvrier / Ouvrière d'élevage en production de volailles

A 1403 Aide d'élevage agricole et aquacole

Aide d'élevage en production de volaille

Ramasseur / Ramasseuse d'oeufs

Ramasseur / Ramasseuse de volaille

4) Cadres d'exercice les plus fréquents

A. Secteur d'activité et taille des entreprises¹

Données sectorielles générales

La France est le premier producteur européen de volailles (4,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires) et d'œufs en 2013. Cette même année, 70% du foie gras mondial a été produit dans l'hexagone.

Ces résultats sont possibles grâce à une filière avicole bien organisée dont la base, représentée par les entreprises de sélection et d'accoupage qui constituent son premier maillon, est déterminante. Elles sont présentes pour toutes les filières de la volaille (gallus chair et ponte, dinde, palmipèdes, pintade, caille, gibiers à plume) aussi bien en génétique qu'en production d'animaux d'un jour.

Le secteur de l'accoupage regroupe deux activités distinctes mais interdépendantes que sont la sélection et la multiplication. Ce secteur et surtout celui de la sélection génétique est globalement exportateur et ce, dans un contexte international particulièrement concurrentiel, ce qui témoigne de leur savoir-faire et de l'excellence de la qualité sanitaire et zootechnique des produits commercialisés par les entreprises françaises.

Les entreprises de sélection et d'accoupage sont implantées sur tout le territoire national, notamment dans les grandes régions de productions avicoles (Bretagne, Pays de la Loire et Sud-Ouest). La majorité des entreprises se situe dans l'Ouest (plus de 80% en Bretagne, Pays de la Loire, Deux-Sèvres et Basse-Normandie) et elles couvrent des secteurs d'activité différents : sélection, production de poulettes destinées à la ponte d'œufs de consommation, poussins de type fermier ou standard, dindonneaux, canetons pour la production de canards à rôtir ou de canards à gaver, pintadeaux, oisons, cailleteaux, gibiers à plumes...

¹ Source : Syndicat National des Accoupeurs (SNA)
Institut technique avicole (ITAVI), 2015

Le maillon sélection-accoupage conserve un fort potentiel de développement sur les marchés export. La France a encore une position importante et reconnue au plan international (production, génétique). Le maintien et le développement de ce maillon restent des enjeux primordiaux pour l'aviculture française. Les perspectives sont donc positives, sous réserve que la France maintienne sa compétitivité en investissant à court terme dans des outils plus performants et en assurant la pérennité de ses éleveurs et salariés.

D'après la dernière enquête réalisée par le Syndicat National des Accouveurs (SNA) en 2013, la France comptait 70 entreprises d'accoupage regroupant 128 couvoirs en production Gallus, palmipèdes, dindes et pintades.

Ces entreprises sont majoritairement implantées dans le quart nord-ouest de la France.

L'ensemble de ces couvoirs a produit en 2014 plus de 1,1 milliard de poussins et plus de 1,6 milliard d'œufs à couvrir (OAC).

Le maillon accoupage génère un chiffre d'affaires estimé à 900 millions d'euros dont 30 % à l'export.

L'emploi dans les entreprises d'accoupage

Au sein des 70 entreprises d'accoupage, plusieurs grands groupes concentrent la majorité des 5000 emplois directs. A ce chiffre s'ajoute autant d'emplois indirects dans le transport, les laboratoires d'analyse, la maintenance électrique, les prestataires extérieurs (nettoyage, sexage, vaccination, insémination artificielle...).

Concernant les élevages de volailles reproductrices, la dernière enquête aviculture de 2008 (ITAVI- Agreste) annonçait un nombre de 3055 UTA dont 2336 en ateliers de pondeuses pour OAC (œufs à couvrir) et 1457 en ateliers de futurs reproducteurs. A noter que 96,9 % de cette main d'œuvre est permanente et majoritairement salariée.

Les travaux qui sollicitent de la main d'œuvre supplémentaire en élevage de multiplication sont les travaux quotidiens comme le paillage, le ramassage et la gestion des œufs ou les travaux plus ponctuels comme l'insémination lorsque celle-ci est artificielle.

L'évolution des emplois et les besoins en compétences

La réussite de la sélection en aviculture repose sur deux paramètres clés : la qualité sanitaire et la performance technico-économique du produit destiné à un marché spécifique.

20 à 40 % de l'existence d'un poulet de chair se déroule avant l'élevage. De ce seul chiffre résulte l'importance croissante de la période précédant l'éclosion. Maîtriser cette chaîne allant de la reproduction à la livraison d'oiseau d'un jour requiert de nombreuses compétences telles que :

- La conduite d'élevage (nutrition, suivi sanitaire, soins et observation des reproducteurs) pour obtenir des OAC de qualité,
- La logistique (planification, manipulation, transport, stockage des OAC) pour conserver le maximum d'embryons en vie capables de se développer
- Une parfaite maîtrise sanitaire afin d'éviter toute contamination et minimiser les pertes tout au long de la chaîne.

B. Responsabilité et autonomie caractérisant les types d'emploi ciblés

L'ouvrier(ère) d'élevage de volailles reproductrices a l'obligation d'effectuer les tâches prévues par son supérieur dans le cadre d'un planning de travail hebdomadaire. Un point sur la réalisation du travail peut être fait une ou plusieurs fois par jour, en particulier en fin de la journée.

L'autonomie de l'ouvrier(ère) se situe dans la limite des tâches prévues par le supérieur hiérarchique. Sa prise de décision et ses initiatives sont limitées et se concentrent sur de l'observation et de la restitution d'informations. Lorsqu'il (elle) est responsable d'un bâtiment d'élevage sur un site comprenant plusieurs bâtiments d'élevage, il (elle) intervient sur l'ensemble des opérations et peut être ponctuellement sollicité(e) pour suppléer l'absence du responsable de site ou du chef d'exploitation.

5) Réglementation d'activités

La conduite de certains équipements présentant des risques particuliers, en raison de leurs caractéristiques ou de leur objet, est subordonnée à l'obtention d'une autorisation de conduite délivrée par l'employeur (code du travail article R4323-56).

Habilitation électrique pour les salariés qui sont amenés à effectuer des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage en référence à la norme NFC 18-510. Indice 0, lorsqu'il s'agit d'interventions d'ordre non électrique.

6) Liste résumée des activités visées par le CQP

Selon le type d'élevages ou selon l'entreprise, l'ouvrier(ère) réalise tout ou partie des activités suivantes :

Il (elle) participe aux soins quotidiens des animaux en veillant à leur bien-être et à leur santé

Il (elle) ramasse, trie et stocke les œufs à couver

Il réceptionne les animaux

Il participe à l'enlèvement des animaux

Il (elle) participe au nettoyage du bâtiment et au vide sanitaire

Il (elle) prépare les bâtiments d'élevage

Il (elle) participe aux interventions sur les animaux

Il (elle) réalise les opérations de reproduction chez les mâles

Il (elle) réalise les opérations de reproduction chez les femelles

Il (elle) se prépare pour entrer sur le site

Il (elle) explique les procédures d'entrée sur le site

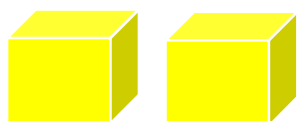
Il (elle) transmet son savoir-faire

PRESENTATION DU CQP

1) Architecture

Le CQP « Ouvrier(ère) qualifié(e) en élevages de volailles reproductrices » est constitué de **3 blocs de compétences** : **2 blocs de compétences imposés** + **1 au choix** parmi la liste proposée.

2 blocs de compétences imposés



OQ Acc. Volailles - Elevage des reproducteurs et/ou futurs reproducteurs

OQ Acc. Volailles - Vide sanitaire et préparation des bâtiments

1 bloc de compétence au choix



OQ Acc. Volailles - Interventions et prélèvements **OU**

OQ Acc. Volailles - Reproduction et insémination

1 bloc supplémentaire (non obligatoire)



OQ Acc. - Tutorat

Chaque bloc de compétences acquis donne lieu à une attestation délivrée par la CPNE agricole. La durée de validité des blocs est illimitée.

2) Référence à la classification des emplois de la convention collective

Pour les salarié(e)s des entreprises d'accoupage (CC nationale des entreprises d'accoupage et de sélection du 2 avril 1974)

Le CQP « Ouvrier(ère) qualifié(e) en élevages de volailles reproductrices » est positionné au niveau III échelon 1.

L'addition du bloc de compétences OQ Acc. - Tutorat positionne le CQP au niveau III, échelon 2.

Pour les salarié(e)s d'élevages indépendants.

Le CQP Ouvrier(ère) qualifié(e) en élevages de volailles reproductrices est positionné au niveau III (qualifié) échelon 1 de l'accord national de méthode de classification des emplois non cadres en agriculture (18/12/1992).

L'addition du bloc de compétences OQ Acc. - Tutorat positionne le CQP au niveau III, échelon 2. Il appartient à chaque CPRE de situer le CQP par rapport aux conventions collectives concernées.

3) Modalités d'obtention du CQP

- Par la voie de la formation ou en candidat libre : les modalités d'évaluation sont indiquées dans chacun des blocs de compétences et expliquées en fin de document (page 20). Le CQP est délivré lorsque les trois blocs de compétences ont été acquis.
- Par la voie de la VAE : sur la base d'un dossier de VAE et d'un entretien avec le jury : voir le descriptif en page 22.

OQ Acc Volailles – Elevage des reproducteurs et/ou futurs reproducteurs

Compétence de l'ouvrier(ère) qualifié(e) en élevages de volailles reproductrices : effectuer les différents travaux manuels ou/et mécanisés (selon les pratiques de l'entreprise) en élevage et soins aux animaux, ramassage des œufs à couvrir en organisant son travail selon les consignes données et dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de bien-être animal et de protection de l'environnement.

Activités professionnelles	Compétences associées à la réalisation de ces activités	Compétences évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>Le (la) salarié(e) spécialisé(e) participe aux soins quotidiens des animaux en veillant à leur bien-être et leur santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il/Elle lit les alertes sur le tableau de bord du bâtiment • Il/Elle alimente les animaux, selon les consignes reçues, de façon automatisée ou manuel • Il/Elle vérifie le fonctionnement des installations et contrôle la consommation en eau et aliments • Il/Elle fait le tour du bâtiment pour vérifier les bonnes conditions d'ambiance et matériels de mesure • Il/Elle réalise les opérations de petite maintenance • Il/Elle enregistre les données d'élevage • Il/Elle contrôle les courbes de suivi et alerte si besoin • Il/Elle veille à la qualité de l'eau selon les exigences des animaux • Il/Elle entretient les litières quotidiennement • Il/Elle pèse les animaux ponctuellement selon l'espèce • Il/Elle enregistre les données et les transmet au responsable ou au technicien • Il/Elle sépare les animaux selon leur état et transfère certains en infirmerie en prodiguant les soins éventuels 	<p>Vérifier les données relatives au bâtiment d'élevage Utiliser un plan d'alimentation Faire la relation entre le plan d'alimentation et la consommation réelle des animaux Appliquer les consignes de vérification des équipements Identifier les composants des équipements Détecter une panne électrique ou mécanique superficielle Mesurer les données d'élevage Enregistrer les données de production Interpréter les courbes de suivi Appliquer le traitement de l'eau selon les consignes de l'entreprise Veiller à la propreté des animaux Respecter l'ensemble des règles d'hygiène, de prophylaxie et de bonnes pratiques relatives aux animaux Repérer un animal malade Surveiller l'état général des animaux Appliquer les premiers soins Etre attentif aux réactions des animaux</p>	<p>Prendre en compte et respecter les consignes Porter les EPI et les tenues requises pour l'activité</p> <p>Respecter les règles d'hygiène, de sécurité individuelle et collective et les bonnes pratiques en matière de santé au travail</p> <p>Contrôle des indicateurs</p> <p>Interpréter les données du tableau de bord</p> <p>Vérifier les conditions d'ambiance des bâtiments et justifier les valeurs</p> <p>Surveillance des animaux</p> <p>Détecter les symptômes d'un animal malade</p> <p>Ecarter les animaux morts</p>	<p>Evaluation en entreprise sur les activités suivantes : contrôle des indicateurs, surveillance des animaux, enregistrement des données, nettoyage des équipements, ramassage des œufs, triage des œufs, positionnement des œufs, comptage des œufs, alimentation et abreuvement des animaux</p> <p>Niveau d'exigence : toutes les opérations sont maîtrisées</p>	<p>Le (la) candidat(e) reformule la consigne sans erreur ni contre sens. Il/elle identifie les EPI nécessaires sans erreur.</p> <p>Il/Elle adopte les postures et les gestes requis pour effectuer son travail sans risque nuisible pour sa santé et celle des autres.</p> <p>A partir du tableau de bord du bâtiment, le (la) candidat(e) relève sans erreur les indicateurs pertinents. Pour 4 de ses indicateurs, il (elle) indique, sans se tromper, si les valeurs sont dans les normes.</p> <p>A partir des capteurs ou compteurs présents dans le bâtiment, le (la) candidat(e) relève les données pour l'eau, la température et la ventilation sans se tromper. Il/Elle explique les conséquences d'une valeur hors normes.</p> <p>Le (la) candidat(e) repère tous les animaux mal portants dans le bâtiment.</p> <p>Le (la) candidat(e) sépare les animaux morts des autres animaux sans en oublier.</p>

Activités professionnelles	Compétences associées à la réalisation de ces activités	Compétences évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Il/Elle nettoie le matériel les équipements d'élevage • Il/Elle veille à la désinsectisation et à la dératisation du bâtiment et des environs • Si le bâtiment comprend des poussinières, il/elle veille et ajuste le matériel d'abreuvement et d'alimentation <p>Le (la) salarié(e) spécialisé(e) ramasse, trie et stocke les OAC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il/Elle ramasse les œufs dans le parc et dans les pondoirs manuels ou automatiques • Il/Elle trie les œufs selon le calibre, la propreté et l'état • Il/Elle codifie les œufs selon les consignes de l'entreprise • Il/Elle nettoie les œufs pour éliminer la majorité des souillures • Il/Elle place les œufs, selon la position définie par l'entreprise, sur les grilles ou alvéoles • Il/Elle stocke les œufs sur les chariots • Il/Elle désinfecte les œufs selon les consignes de l'entreprise • Il/Elle transfère les chariots, palettes, grilles ou alvéoles dans le local de stockage • Il/Elle contrôle les conditions d'ambiance du local de stockage selon les consignes de l'entreprise • Il/Elle enregistre les quantités d'œufs • Il/Elle nettoie et désinfecte le local de stockage des œufs après chaque passage du camion 	<p>Nettoyer rigoureusement les matériels et équipements d'élevage Utiliser le matériel de nettoyage Identifier et utiliser les produits relatifs à l'hygiène des bâtiments Collecter, trier et stocker les déchets Alerter en cas d'anomalie</p> <p>Adopter les gestes et postures de sécurité pour effectuer le ramassage Respecter le rythme de travail Identifier les œufs impropres en OAC Manipuler et brosser les œufs avec soin Nettoyer rigoureusement le matériel de stockage et de conditionnement des œufs Identifier et utiliser les produits de désinfection Manipuler les grilles ou les alvéoles avec précaution Veiller au maintien des œufs dans les bonnes conditions de température Respecter les règles de biosécurité dans et autour des élevages Collecter, trier et stocker les déchets Enregistrer les données de production Utiliser un support numérique</p>	<p>Enregistrement des données</p> <p>Renseigner les supports de suivi d'exploitation</p> <p>Nettoyage des équipements</p> <p>Veiller à la propreté des équipements</p> <p>Ramassage des œufs</p> <p>Respecter le rythme de travail</p> <p>Triage des œufs</p> <p>Identifier un œuf à couvrir (OAC) d'un œuf non incubable</p> <p>Positionnement des œufs</p> <p>Placer les œufs sur la grille selon les prescriptions de l'entreprise</p> <p>Comptage des œufs</p> <p>Déterminer le nombre d'OAC ramassés</p>		<p>Le (la) candidat(e) enregistre sur support numérique ou papier les données. Au minimum, les données pour la mortalité, la température, la ventilation et l'eau sont enregistrées.</p> <p>Lorsque le (la) candidat(e) a nettoyé et procédé à la vérification, les équipements n'ont pas de résidus importants de matière organique.</p> <p>Le rythme de ramassage des œufs est adapté à l'espèce et aux installations.</p> <p>Le (la) candidat(e) adopte une méthode de tri cohérente par rapport aux exigences de l'entreprise. Dans sa grille ou son alvéole, aucun œuf n'est cassé.</p> <p>Sur une grille ou une alvéole, le (la) candidat(e) a placé tous les œufs dans le bon sens. Aucun oubli possible.</p> <p>A partir des grilles de stockage des œufs ou des alvéoles, le (la) candidat(e) indique, sans se tromper, le nombre total d'œufs ramassés ainsi que le nombre de non incubables. Il/Elle en déduit le nombre d'OAC. Ce chiffre doit correspondre avec le nombre d'OAC sur les grilles.</p>

Activités professionnelles	Compétences associées à la réalisation de ces activités	Compétences évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>Le (la) salarié(e) spécialisé(e) réceptionne les animaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il/Elle contrôle le bon de livraison et la livraison • Il/Elle décharge les animaux dans les parcs à partir des cages, cartons ou containers • Il/Elle vérifie l'état général, la quantité et l'identification des animaux • Il/Elle enregistre les données concernant les animaux • Il/Elle ajuste les installations ou équipements nécessitant un réglage • Il/Elle vérifie le fonctionnement des matériels et conditions d'élevage • Il/Elle suit l'adaptation des animaux à l'environnement • Il/Elle met en place les alarmes <p>Le (la) salarié(e) spécialisé(e) participe à l'enlèvement des animaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il/Elle met les animaux à jeun selon les consignes de l'entreprise • Il/Elle démonte le matériel d'élevage pour l'enlèvement • Il/Elle sépare les mâles et les femelles si nécessaire • Il/Elle met les animaux en caisse ou container 	<p>Identifier les espèces animales Respecter l'ensemble des règles d'hygiène, de prophylaxie et de bonnes pratiques relatives aux animaux Déplacer les animaux avec soin Travailler et communiquer en équipe Observer les animaux Etablir un rapide examen de santé Repérer les symptômes d'un animal malade Procéder aux réglages des matériels et équipements Comprendre le rôle des capteurs Interpréter les données relatives à l'ambiance des bâtiments</p> <p>Respecter le protocole d'enlèvement défini par l'entreprise Séparer et ranger les composants des équipements Respecter l'ensemble des règles d'hygiène, de prophylaxie et de bonnes pratiques relatives aux animaux Manipuler les animaux dans le respect du bien-être animal</p>	<p>Alimentation et abreuvement des animaux</p> <p>Régler les équipements</p> <p>Satisfaire les besoins en eau et en aliments des animaux</p> <p>Autocontrôler la qualité au quotidien Ajuster son travail aux conditions rencontrées</p> <p>Alerter en cas d'anomalie et rendre compte de son activité auprès de l'encadrement</p>		<p>Une fois les animaux arrivés dans le bâtiment, le (la) candidat(e) règle, selon les normes de l'entreprise, les équipements d'abreuvement et d'alimentation pour les animaux. Sans erreur.</p> <p>95 % des mangeoires et des abreuvoirs minimums sont opérationnels.</p> <p>Il/Elle vérifie régulièrement son travail et recommence si besoin. Il/Elle sait interrompre ou modifier son travail et en justifie la cause sans incohérence.</p> <p>Le (la) candidat(e) fait un compte-rendu oral compréhensible, sans phrases inaudibles.</p>

OQ Acc Volailles – Vide sanitaire et préparation des bâtiments

Compétence de l'ouvrier(ère) qualifié(e) en élevages de volailles reproductrices : effectuer les différents travaux manuels ou/et mécanisés (selon les pratiques de l'entreprise) depuis le lavage des bâtiments, le vide sanitaire, jusqu'à la préparation des bâtiments en organisant son travail selon les consignes données et dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de bien-être animal et de protection de l'environnement.

Activités professionnelles	Compétences associées à la réalisation de ces activités	Compétences évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>Le (la) salarié(e) spécialisé(e) participe au nettoyage du bâtiment et au vide sanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il/Elle désinsectise les bâtiments • Il/Elle démonte le matériel • Il/Elle enlève les litières et démonte les caillebotis si besoin • Il/Elle lave le bâtiment et le silo • Il/Elle nettoie le matériel et les équipements • Il/Elle désinfecte le bâtiment et le matériel d'élevage • Il/Elle nettoie et désinfecte le local de stockage des œufs • Il/Elle entretient les abords du bâtiment 	<p>Identifier les produits de nettoyage et de désinfection</p> <p>Utiliser les notices d'utilisation des produits</p> <p>Respecter le dosage des produits de nettoyage et de désinfection</p> <p>Conduire un engin mécanisé</p> <p>Réaliser le nettoyage et la désinfection pour obtenir un bâtiment et des équipements satisfaisant sur le plan sanitaire</p> <p>Utiliser le matériel de nettoyage avec efficacité et dextérité</p> <p>Nettoyer rigoureusement les matériels et équipements d'élevage</p> <p>Collecter, trier et stocker les déchets</p> <p>Respecter les règles de biosécurité dans et autour des élevages</p>	<p>Prendre en compte et respecter les consignes</p> <p>Porter les EPI et les tenues requises pour l'activité</p> <p>Respecter les règles d'hygiène, de sécurité individuelle et collective et les bonnes pratiques en matière de santé au travail</p> <p>Lavage du bâtiment</p> <p>Utiliser le matériel de nettoyage avec efficacité</p> <p>Respecter le dosage des produits selon les procédures de l'entreprise</p> <p>Nettoyer avec soin les bâtiments</p> <p>Désinfection des bâtiments</p> <p>Satisfaire aux normes sanitaires</p> <p>Expliquer les principes d'hygiène mis en œuvre pendant le lavage et la désinfection des bâtiments</p> <p>Identifier les produits de nettoyage et de désinfection et justifier leur rôle</p>	<p>Evaluation en entreprise sur les activités suivantes : lavage du bâtiment, désinfection des bâtiments, mise en place de la litière, installation des matériels et équipements.</p> <p>Niveau d'exigence : toutes les opérations sont maîtrisées</p>	<p>Le (la) candidat(e) reformule la consigne sans erreur ni contre sens.</p> <p>Il/elle identifie les EPI nécessaires sans erreur.</p> <p>Il/Elle adopte les postures et les gestes requis pour effectuer son travail sans risque nuisible pour sa santé et celle des autres.</p> <p>Le (la) candidat(e) fait des mouvements réguliers et verticaux avec le matériel.</p> <p>La dilution du produit est juste.</p> <p>Contrôle visuel du nettoyage du candidat. Pas de traces de matières organiques.</p> <p>Après désinfection de tout ou une partie du bâtiment par le (la) candidat(e), un test par boîtes de contact ou chiffonnettes est effectué pour vérifier la qualité de la désinfection. Le test satisfait aux exigences sanitaires.</p> <p>Il/Elle explique sans oubli majeur les conséquences d'une mauvaise maîtrise sanitaire.</p> <p>Il/Elle identifie sans se tromper les différentes catégories de produits. Il/Elle justifie l'ordre d'application et explique leur rôle de façon cohérente.</p>

Activités professionnelles	Compétences associées à la réalisation de ces activités	Compétences évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>Le (la) salarié(e) spécialisé(e) prépare les bâtiments d'élevage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il/Elle met en place les litières • Il/Elle remonte les caillebotis si besoin • Il/Elle met en place le matériel d'élevage en lien avec l'espèce : alimentation (cloches, chaîne d'alimentation...), abreuvement (pipette...) • Il/Elle installe les pondoirs • Il/Elle vérifie le fonctionnement de l'ensemble des matériels et équipements (vis d'alimentation, thermostat, circuit électrique, circuit gaz, ventilateur...) • Il/Elle alerte la maintenance ou le responsable si dysfonctionnement 	<p>Délimiter les zones d'élevage Respecter les normes sanitaires de logement des animaux Assembler les équipements pour satisfaire les besoins des animaux Préparer le matériel, les fournitures dans un souci d'efficacité Contrôler l'ambiance des bâtiments Comprendre le fonctionnement des matériels Utiliser les boîtiers de régulation Mettre en route les radians Respecter les règles de biosécurité dans et autour des élevages Alerter en cas de dysfonctionnement dépassant son champ de responsabilité</p>	<p>Mise en place de la litière</p> <p>Epandre la litière</p> <p>Installation des matériels et équipements</p> <p>Remonter les matériels et équipements correctement</p> <p>Autocontrôler la qualité au quotidien</p> <p>Ajuster son travail aux conditions rencontrées</p> <p>Alerter en cas d'anomalie et rendre compte de son activité auprès de l'encadrement</p>		<p>La litière est épandue de façon homogène sur toute la surface.</p> <p>Après une légère secousse appliquée à quelques-uns, les éléments restent fixes.</p> <p>Il/Elle vérifie régulièrement son travail et recommence si besoin. Il/Elle sait interrompre ou modifier son travail et en justifie la cause sans incohérence.</p> <p>Le (la) candidat(e) fait un compte-rendu oral compréhensible, sans phrases inaudibles.</p>

OQ Acc Volailles – Interventions et prélèvements

Compétence de l'ouvrier(ère) qualifié(e) en élevages de volailles reproductrices : effectuer les différentes opérations (selon les pratiques de l'entreprise) d'interventions et de prélèvements sur les animaux en organisant son travail selon les consignes données et dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de bien-être animal et de protection de l'environnement.

Activités professionnelles	Compétences associées à la réalisation de ces activités	Compétences évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>Le (la) salarié(e) spécialisé(e) participe aux interventions sur les animaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il/Elle vaccine les animaux selon le protocole défini par l'entreprise • Il/Elle effectue les contrôles sanitaires (prises de sang, échantillons bactériologiques, prélèvements salmonelles) selon les prescriptions de l'entreprise • Il/Elle met en place le protocole de soins médicamenteux défini par l'entreprise • Il/Elle trie les animaux selon leur stade de développement ou leur santé • Il/Elle nettoie le matériel et les équipements d'élevage • Il/Elle enregistre les données 	<p>Respecter scrupuleusement le protocole de prélèvement et de soins aux animaux</p> <p>Respecter l'ensemble des règles d'hygiène, de prophylaxie et de bonnes pratiques relatives aux animaux</p> <p>Mobiliser les principes de bases de la physiologie et de l'anatomie des animaux</p> <p>Effectuer les piqûres à l'endroit précis déterminé par le protocole</p> <p>Préparer le matériel et les fournitures dans le strict respect des normes d'hygiène et dans un souci d'efficacité</p> <p>Déterminer les produits à utiliser selon le protocole</p> <p>Respecter les doses prescrites par l'entreprise</p> <p>Identifier les animaux selon leur stade de développement ou leur état général</p> <p>Nettoyer rigoureusement les matériels et équipements d'élevage</p> <p>Respecter les règles de biosécurité dans et autour des élevages</p> <p>Collecter, trier et stocker les déchets</p> <p>Enregistrer les données</p>	<p>Prendre en compte et respecter les consignes</p> <p>Porter les EPI et les tenues requises pour l'activité</p> <p>Respecter les règles d'hygiène, de sécurité individuelle et collective et les bonnes pratiques en matière de santé au travail</p> <p>Préparation du vaccin</p> <p>Respecter la posologie</p> <p>Identifier le matériel à utiliser</p> <p>Vaccination</p> <p>Expliquer le protocole de vaccination</p> <p>Réaliser la vaccination</p>	<p>Evaluation en entreprise sur les activités suivantes : préparation du vaccin, vaccination, prélèvements</p> <p>Niveau d'exigence : toutes les opérations sont maîtrisées</p>	<p>Le (la) candidat(e) reformule la consigne sans erreur ni contre sens.</p> <p>Il/elle identifie les EPI nécessaires sans erreur.</p> <p>Il/Elle adopte les postures et les gestes requis pour effectuer son travail sans risque nuisible pour sa santé et celle des autres.</p> <p>Le (la) candidat(e) respecte le dosage prescrit sans erreur.</p> <p>Il/Elle choisit le matériel adéquat selon l'espèce et le protocole de l'entreprise.</p> <p>Le (la) candidat(e) explique le protocole de vaccination de manière cohérente.</p> <p>La vaccination est réalisée conformément aux prescriptions de l'entreprise.</p> <p>Vaccination par injection : la piqûre est faite à l'endroit défini sans se tromper.</p> <p>Vaccination orale : 100 % des animaux ont ingéré le vaccin.</p>

Activités professionnelles	Compétences associées à la réalisation de ces activités	Compétences évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
		<p>Prélèvements</p> <p>Respecter le protocole de prélèvement défini par l'entreprise</p> <p>Autocontrôler la qualité au quotidien</p> <p>Ajuster son travail aux conditions rencontrées</p> <p>Alerter en cas d'anomalie et rendre compte de son activité auprès de l'encadrement</p>		<p>Les différentes étapes du protocole sont respectées : ni oubli, ni erreur.</p> <p>Il/Elle vérifie régulièrement son travail et recommence si besoin.</p> <p>Il/Elle sait interrompre ou modifier son travail et en justifie la cause sans incohérence.</p> <p>Le (la) candidat(e) fait un compte-rendu oral compréhensible, sans phrases inaudibles.</p>

OQ Acc Volailles – Reproduction et insémination

Compétence de l'ouvrier(ère) qualifié(e) en élevages de volailles reproductrices : effectuer les différents travaux (selon les pratiques de l'entreprise) sur la reproduction et l'insémination en organisant son travail selon les consignes données et dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de bien-être animal et de protection de l'environnement.

Activités professionnelles	Compétences associées à la réalisation de ces activités	Compétences évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>Le (la) salarié(e) spécialisé(e) réalise les opérations de reproduction chez les mâles (récolte de la semence) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il/Elle sépare les mâles et les femelles • Il/Elle sélectionne les mâles selon les objectifs de croissance et les critères de l'entreprise • Il/Elle prépare les mâles pour la récolte de la semence (massage, manipulation) • Il/Elle récolte la semence selon la technique définie par l'entreprise • Il/Elle prépare la semence (dilution) • Il/Elle stocke la semence dans les tubes • Il/Elle enregistre les données (étiquetage tube) <p>Le (la) salarié(e) spécialisé(e) réalise les opérations de reproduction chez les</p>	<p>Identifier les animaux selon leur sexe et selon les critères définis par l'entreprise Respecter les conditions de manipulation des animaux Identifier les organes reproducteurs des mâles Intervenir dans le strict respect des normes d'hygiène Prévenir les obstacles au bon déroulement de la reproduction Détecter les infections de l'appareil génital et les signaler au responsable Identifier les symptômes d'un animal malade Respecter le dosage défini par l'entreprise Conditionner la semence dans le matériel adéquat et avec précaution</p>	<p>Prendre en compte et respecter les consignes Porter les EPI et les tenues requises pour l'activité</p> <p>Respecter les règles d'hygiène, de sécurité individuelle et collective et les bonnes pratiques en matière de santé au travail</p> <p>Récolte de la semence</p> <p>Récupérer la semence dans le strict respect des normes d'hygiène</p> <p>Diluer la semence selon les consignes de l'entreprise</p> <p>Expliquer les principes de stockage de la semence</p>	<p>Evaluation en entreprise sur les activités suivantes : récolte de la semence, insémination</p> <p>Niveau d'exigence : toutes les opérations sont maîtrisées</p>	<p>Le (la) candidat(e) reformule la consigne sans erreur ni contre sens. Il/elle identifie les EPI nécessaires sans erreur.</p> <p>Il/Elle adopte les postures et les gestes requis pour effectuer son travail sans risque nuisible pour sa santé et celle des autres.</p> <p>Une fois la semence récupérée dans le tube, il n'y aucune souillure visible.</p> <p>Le (la) candidat(e) obtient le dosage voulu par l'entreprise sans se tromper.</p> <p>Il/Elle explique, sans oubli majeur, les conditions de stockage optimales de la semence diluée.</p>

Activités professionnelles	Compétences associées à la réalisation de ces activités	Compétences évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>femelles (insémination) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il/Elle sépare les mâles et les femelles • Il/Elle prépare les femelles pour l'insémination selon le protocole défini par l'entreprise (parcage, retournement) • Il/Elle prépare le matériel d'insémination • Il/Elle effectue l'évagination des femelles • Il/Elle insémine la femelle avec le matériel (pistolet, paillette) défini par l'entreprise • Il/Elle nettoie les matériels et équipements d'élevage • Il/Elle enregistre les données de production 	<p>Préparer le matériel et les fournitures dans le strict respect des normes d'hygiène et dans un souci d'efficacité</p> <p>Respecter l'ensemble des règles d'hygiène, de prophylaxie et de bonnes pratiques relatives aux animaux</p> <p>Respecter les conditions de manipulation des animaux</p> <p>Identifier les organes reproducteurs des femelles</p> <p>Utiliser le matériel pour l'IA avec précision et en respectant les normes d'hygiène</p> <p>Détecter les infections de l'appareil génital et les signaler au responsable</p> <p>Identifier les symptômes d'un animal malade</p> <p>Nettoyer rigoureusement les matériels et équipements d'élevage</p> <p>Enregistrer les données de production</p> <p>Collecter, trier et stocker les déchets</p> <p>Respecter les règles de biosécurité dans et autour des élevages</p>	<p>Insémination</p> <p>Retourner et évaginer l'animal en respectant les conditions de manipulation</p> <p>Autocontrôler la qualité au quotidien</p> <p>Ajuster son travail aux conditions rencontrées</p> <p>Alerter en cas d'anomalie et rendre compte de son activité auprès de l'encadrement</p>		<p>Lors des opérations d'insémination, le (la) candidat(e) manipule l'animal dans le calme et avec précision.</p> <p>Il/Elle vérifie régulièrement son travail et recommence si besoin.</p> <p>Il/Elle sait interrompre ou modifier son travail et en justifie la cause sans incohérence.</p> <p>Le (la) candidat(e) fait un compte-rendu oral compréhensible, sans mot familier ni phrases inaudibles.</p>

OQ Acc.– Tutorat

Compétence de l'ouvrier(ère) qualifié(e) de couvoir : transmettre son savoir-faire.

Activités professionnelles	Compétences associées à la réalisation de ces activités	Compétences évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>11 - Il/elle se prépare pour entrer sur le site Il/elle s'équipe Il/elle se lave les mains Il/elle prend les informations relatives à son poste</p> <p>12 - Il/elle explique les procédures d'entrée sur le site</p> <p>13 - Il/elle transmet son savoir-faire Il/elle accueille la personne Il/elle explique et/ou montre le travail à réaliser Il/elle veille à la bonne exécution du travail et réexplique si nécessaire Il/elle veille au respect des consignes de sécurité, gestes et postures et de bien-être animal</p>	<p>Respecter strictement les procédures et les consignes d'hygiène et de sécurité sanitaire Porter les EPI et les tenues requises pour l'activité Connaître et respecter les règles de circulation dans le couvoir</p> <p>Observer et écouter Analyser ses propres façons de faire Transmettre une consigne Décrire un processus Enoncer des règles (sécurité, hygiène, ergonomie, bien-être animal...) et des critères (cahier des charges, ...) Employer le vocabulaire approprié Reformuler Intervenir pour corriger ou/et pour rappeler des règles</p>	<p>Respecter strictement les procédures d'entrée et de sortie du site</p> <p>Enoncer et justifier les principes d'hygiène mis en œuvre sur le site</p> <p>Transmettre une consigne</p> <p>Expliquer et/ou montrer le travail à faire</p> <p>Rappeler et justifier les règles (hygiène, sécurité, ergonomie, bien-être animal, ...), les procédures, les critères (cahier des charges, ...)</p> <p>Vérifier la bonne compréhension et/ ou la bonne exécution du travail</p> <p>Rendre compte de son activité</p>	<p>Evaluation en entreprise sur les activités suivantes : habillage, entrée sur le site, explication et démonstration d'un travail à faire.</p> <p>Niveau d'exigence : opération maîtrisée</p>	<p>Ne fait ni oubli ni erreur.</p> <p>Elevage : respect de l'ordre des sas et des consignes sanitaires. Vigilance zones propres/zones sales. Couvoir : marche en avant et non croisement des circuits. Séparation du secteur propre et du secteur souillé. Ordre, nettoyage, désinfection.</p> <p>S'exprime de façon compréhensible, au besoin reformule la consigne. Pas d'oubli important, expression claire et précise.</p> <p>Explique la tâche de façon claire et précise. Montre les gestes. Dit ce à quoi il faut faire attention : geste, cahier des charges, sécurité, ... Ne fait pas d'erreur dans ses explications, emploie le vocabulaire technique approprié. Fait faire.</p> <p>Sans oubli, ni erreur.</p> <p>S'enquiert de la compréhension. Observe. N'hésite pas à expliquer à nouveau.</p> <p>Compte rendu compréhensible, sans oubli majeur et sans erreur.</p>

RECAPITULATIF DES COMPETENCES EVALUEES

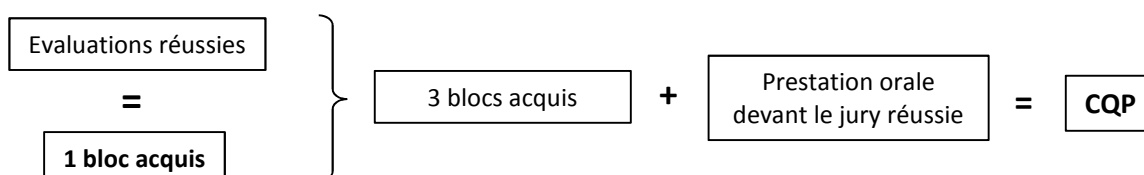
Interpréter les données du tableau de bord
Vérifier les conditions d'ambiance des bâtiments
Ecarter les animaux morts
Détecter les symptômes d'un animal malade
Renseigner les supports de suivi d'exploitation
Veiller à la propreté des équipements
Respecter le rythme de travail
Identifier un œuf à couver (OAC) d'un œuf non incubable
Placer les œufs sur la grille selon les prescriptions de l'entreprise
Déterminer le nombre d'OAC ramassés
Régler les équipements
Satisfaire les besoins en eau et en aliments des animaux
Utiliser le matériel de nettoyage avec efficacité
Respecter le dosage des produits selon les procédures de l'entreprise
Nettoyer avec soin les bâtiments
Satisfaire aux normes sanitaires
Expliquer les principes d'hygiène mis en œuvre pendant le lavage et la désinfection des bâtiments
Identifier les produits de nettoyage et de désinfection et justifier leur rôle
Epandre la litière
Remonter les matériels et équipements correctement
Respecter la posologie
Identifier le matériel à utiliser
Expliquer le protocole de vaccination
Réaliser la vaccination
Respecter le protocole de prélèvement défini par l'entreprise
Récupérer la semence dans le strict respect des normes d'hygiène
Diluer la semence selon les consignes de l'entreprise
Expliquer les principes de stockage de la semence
Retourner et évaginer l'animal en respectant les conditions de manipulation
Prendre en compte et respecter les consignes
Porter les EPI et les tenues requises pour l'activité
Respecter les règles d'hygiène, de sécurité individuelle et collective et les bonnes pratiques en matière de santé au travail
Autocontrôler la qualité au quotidien
Ajuster son travail aux conditions rencontrées
Alerter en cas d'anomalie et rendre compte de son activité auprès de l'encadrement
Respecter strictement les procédures d'entrée et de sortie du site
Enoncer et justifier les principes d'hygiène mis en œuvre sur le site
Transmettre une consigne
Expliquer et/ou montrer le travail à faire
Rappeler et justifier les règles (hygiène, sécurité, ergonomie, ...), les procédures, les critères (cahier des charges, ...)
Vérifier la bonne compréhension et/ou la bonne exécution du travail
Rendre compte de son activité

CONDITIONS ET MODALITES D'ACCES A LA CERTIFICATION

VOIES D'ACCES	OUI	NON
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience <i>Date de mise en place : dès la création du CQP</i>	X	

1) L'évaluation certificative

Le/la candidat(e) au CQP par la voie de l'évaluation certificative (parcours de formation ou candidat libre) doit se soumettre aux évaluations prévues pour chaque bloc et à la fin de son parcours, passer l'épreuve orale devant le jury.



Les évaluations prévues pour chacun des blocs de compétences se déroulent en situation professionnelle réelle (ou reconstituée) comportant l'observation du travail réalisé et un questionnement sur la pratique.

Les évaluations ont lieu en entreprise et sont réalisées par un formateur/évaluateur interne en accord avec l'organisme de formation. Un accord entre l'entreprise et l'organisme de formation est nécessaire ; accord qui comporte pour chaque bloc de compétences : la liste des situations d'évaluation proposées, le calendrier de ces évaluations, la compilation des grilles d'évaluation. Ces grilles d'évaluation pourront être élaborées conjointement par le formateur/évaluateur d'entreprise et l'organisme de formation ou proposées par l'une ou l'autre des parties avant d'être discutées. Les compétences listées dans les blocs doivent impérativement être évaluées et de ce fait, explicitement figurer dans les grilles d'évaluation.

L'organisme de formation peut, à tout moment et en accord avec l'entreprise, assister à une évaluation sur site.

Une fois les évaluations passées, l'organisme de formation récupère les grilles d'évaluation renseignées afin de les rassembler dans le dossier du candidat.

Remarque importante : dans le cas où l'entreprise ne dispose pas de formateur interne, les évaluations doivent être réalisées par le formateur/évaluateur de l'organisme de formation, sur site. Ceci suppose l'accord préalable de l'entreprise.

Liste des évaluations prévues pour chacun des blocs de compétences du CQP

OQ Acc. Volailles – Elevage des reproducteurs et/ou futurs reproducteurs

Contrôle des indicateurs, surveillance des animaux, enregistrement des données, nettoyage des équipements, ramassage des œufs, triage des œufs, positionnement des œufs, comptage des œufs, alimentation et abreuvement des animaux

OQ Acc. Volailles – Vide sanitaire et préparation des bâtiments

Lavage du bâtiment, désinfection des bâtiments, mise en place de la litière, installation des matériels et équipements.

OQ Acc. Volailles – Interventions et prélèvements

Préparation du vaccin, vaccination, prélèvements

OQ Acc Volailles – Reproduction et insémination

Récolte de la semence, insémination

OQ Acc. – Tutorat

Habillage, entrée sur le site, explication et démonstration d'un travail à faire

Prestation orale devant le jury

Lorsque le (la) candidat(e) a été évalué(e) sur l'ensemble des blocs de compétences de certification, il (elle) se présente devant le jury du CQP pour une évaluation finale. Il n'y a toutefois pas d'obligation de réussite aux évaluations prévues dans chaque bloc de compétences pour passer devant le jury.

Le (la) candidat(e) présente oralement pendant 10 minutes, une tâche professionnelle qu'il (elle) maîtrise préalablement choisie et ayant fait l'objet d'un rapport écrit non remis au jury.

Pour sa prestation, le (la) candidat(e) peut utiliser des supports : diaporama, matériels, photos, schémas, etc. Le jury dispose d'une dizaine de minutes supplémentaires pour poser des questions au candidat.

L'objectif de cette prestation est de vérifier, à travers l'explicitation d'une pratique professionnelle, que le (la) candidat(e) fait bien référence à sa propre pratique, que celle-ci est pertinente et qu'il (elle) en comprend le sens.

Les conseils suivants sont donnés aux candidat(e)s :

- du choix du sujet : le degré de complexité de la pratique professionnelle doit être en rapport avec le niveau de la qualification visée,
- de sa présentation : la tenue vestimentaire est correcte, il (elle) doit se présenter au jury, annoncer le sujet, annoncer le plan (descriptif ordonné), parler en articulant (être audible), être à l'écoute des questions,
- de la préparation de l'exposé : il est possible d'utiliser des supports (diaporamas, matériels, photos, schémas, etc.). Le jury n'a pas à évaluer ces supports.

Le jury utilise le guide d'évaluation ci-dessous

Indicateurs	Critères
Emploi du vocabulaire technique	Juste Fait la différence entre le vocabulaire technique et les termes locaux
Description de la pratique *** INDICATEUR DETERMINANT	Centrée sur le sujet - Précise Sans erreur ni oubli - Ordonnée
Justification de la pratique par des références et des raisonnements professionnels *** INDICATEUR DETERMINANT	Par des références : Employées à bon escient - Justes Par un raisonnement juste
Ecoute, compréhension	Cherche à comprendre avant de répondre Répond à la question posée
Réponses	En lien avec la question posée Claires - Justes

Attribution du CQP

A la fin du processus d'évaluation et sur la base de l'ensemble des résultats obtenus par le(la) candidat(e), le jury décide d'attribuer (ou de ne pas attribuer) tout ou partie du CQP. En cas d'attribution partielle, la durée de validité des blocs est illimitée.

2) La validation des acquis et de l'expérience

Recevabilité

Justifier d'au moins une année d'expérience en qualité de salarié, non salarié ou bénévole en lien avec les activités du métier visé par le CQP.

Procédure

- Dépôt de la demande par le/la candidat(e) auprès de la CPNE, accompagnée des pièces attestant de l'expérience du (de la) candidat(e).
- Vérification de la recevabilité de la demande et envoi du dossier de VAE au (à la) candidat(e).
- Retour du dossier renseigné à la CPRE concernée au bout de 3 mois maximum (possibilité d'accompagnement VAE)
- Entretien de 30 à 50 minutes avec le jury du CQP : convocation du (de la) candidat(e) par courrier.
- A l'issue de l'entretien, le jury décide d'accorder tout ou partie du CQP. La durée de validité des blocs de compétences est illimitée.

Composition du dossier de VAE

- Questions relatives à l'identité du (de la) candidat(e),
- Identification des expériences : parcours professionnels dans la filière avicole (emploi statut, période, activités), autres expériences professionnelles et non-professionnelles,
- Série de questions sur les activités en lien avec le métier d'ouvrier(ère) en élevages de volailles reproductrices,
- Questions sur les formations suivies et les titres obtenus,
- Éléments de motivation,
- Pièces justificatives de l'expérience professionnelle, des formations suivies, des diplômes obtenus, et des certificats obtenus (CACES, Habilitation électrique, Certiphyto...) le cas échéant.

Attribution du CQP

Sur la base du dossier de VAE et de l'entretien, le jury décide d'attribuer (ou de ne pas attribuer) tout ou partie du CQP. En cas d'attribution partielle, la durée de validité des blocs est illimitée.

Le jury précise les blocs de compétences manquants et ses préconisations pour les obtenir via un parcours d'expérience ou un parcours de formation complémentaire. Le jury peut aussi souhaiter s'entretenir de nouveau avec le (la) candidat(e).